

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE

Se présenter personnellement en Mairie pour la signature et l'empreinte

PIECES ELEMENTAIRES POUR TOUT DOSSIER DE DEMANDE

- Formulaire de demande** : Remplir la 1^{ère} page en noire, en lettres majuscules et avec les accents (*à signer en Mairie*)
- 2 photographies d'identité** identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, de format 35*45mm.
- Un justificatif de domicile** (facture électricité ou eau ou téléphone... moins de 3 mois, acte de propriété, contrat de location, assurance, quittance de loyer, avis d'imposition,)
- Domiciliation chez un parents ou un tiers** : Attestation d'hébergement et photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Renouvellement** : L'ancienne Carte d'Identité
- CNIS périmée depuis plus de 2 ans** : une copie intégrale de l'acte de naissance (*moins de 3 mois*) ou photocopie du passeport électronique ou biométrique.
- Perte ou vol** : Déclaration de perte/vol, un timbre fiscal de 25 €, un Justificatif d'identité (*passport, permis de conduire, ...*) sinon attestation d'absence de titre comportant photographie + une copie intégrale de l'acte de naissance (*moins de 3 mois*)
- 1ère demande** : Copie intégrale de l'acte de naissance (*moins de 3 mois*) ou photocopie du passeport électronique ou biométrique.
- Mariées** : Copie intégrale de l'acte de mariage ou de naissance avec toutes les mentions (moins de 3 mois)
- Veuves** : Copie intégrale de l'acte de décès de l'époux
- Mineurs**: Photocopie de la carte d'identité du père ou de la mère
- Mineurs dont les parents divorcés** : Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (*jugement de divorce complet*)
- Mineurs résidence alternée**: Justificatifs des deux domiciles (*père et mère*)
- Tutelle ou curatelle** : le jugement doit être joint à la demande. De plus, dans le cas d'une tutelle uniquement, la présence du tuteur est obligatoire.
- Un justificatif de nationalité française** ou photocopie du passeport électronique ou biométrique.
- Un timbre postal** à 0.56 cts si vous n'avez pas un numéro de portable à communiquer